

DAREEN TATOUR, jeune poétesse palestinienne



Palestinienne d'Israël née en 1982, a été inculpée d'incitation à la violence et de soutien à une organisation terroriste pour trois publications sur des réseaux sociaux. La première publication sur Youtube, en 2015, était la lecture par Tatour de son poème « Résiste mon peuple, résiste-leur » décrivant des images de Palestiniens se heurtant aux forces de sécurité israéliennes.

Le 4 octobre 2015 elle publie un article sur Facebook à partir du site Web du Jihad Islamique, qui avait appelé à une « poursuite de l'intifada » en Cisjordanie. Le 9 octobre elle affiche sur sa page Facebook une photo montrant Isra'a Abed abattue à la gare routière d'Afula, avec le sous-titre « Je serai la prochaine martyre ».

Le 11 octobre elle est arrêtée et emprisonnée. En janvier 2016 elle est assignée à résidence à Tel Aviv parce que « trop dangereuse » pour rester dans sa ville de Reineh.

Le procès commence en 2016. En mai 2018 elle est reconnue coupable et condamnée le 31 juillet à 5 mois de prison. Elle retourne donc en prison pour 2 mois pour compléter les 3 mois effectués au moment de son arrestation. Elle sera libérée le 20 septembre 2018.

Pendant sa détention elle fut soutenue de multiples manières (pétitions, collectes de fonds...) par des centaines d'artistes, d'écrivains, de professeurs qui exigèrent sa libération immédiate. Le soutien fut très important aux Etats-Unis et une association israélienne lança la campagne « Poème en procès » appelant à la création d'œuvres audio sur la base du poème « Résiste mon peuple, résiste-leur ».

Cette mobilisation internationale a contribué à sa libération.